RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2014 sous le numéro de dépôt 11659

1401166901

DATE DEPOT :	2014-02-05
NUMERO DE DEPOT :	2014R011659
N° GESTION :	1996B16686
N° SIREN :	410204390
DENOMINATION :	NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
ADRESSE :	3 ave Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/12/30
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

96 B 16686

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 715 360 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
- 5 FEV. 2014
Sous le N° :
B 16659

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2013

EC 30/12/2013 CV

L'an 2013,
le 30 décembre,
à 11 heures,

Les actionnaires de la société NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 715 360 euros, divisé en 232 210 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3, avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée le 11 décembre 2013 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe VAYSSETTES, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Julien MECHLER, acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

La société S.F.P.B., Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 11 décembre 2013, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 232 207 actions sur les 232 210 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 28 janvier 2014

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Hugues AUBRY, nomme Monsieur Alen ZELJKOVIC en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Andius TEIJGELER, nomme Madame Solange ROUSCHOP en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Sophie BREUIL, nomme Monsieur Yann CHARRAIRE en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Philippe BRUNEAU, nomme Monsieur Serge CLECH en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Johannes VAN GENNIP, en tant que Membre du Conseil, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.